

Brigade numérique de la gendarmerie nationale

La brigade numérique de la gendarmerie nationale s'inscrit dans le cadre de la police de sécurité du quotidien. Accessible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, cette plateforme permet de contacter les forces de gendarmerie depuis un ordinateur, un téléphone ou une tablette.

Cette plateforme permet à chacun de saisir plus facilement les services de la gendarmerie nationale pour toute question sur la sécurité au quotidien. **Elle n'est cependant pas faite pour traiter les situations d'urgence : en cas de problème, il convient toujours d'appeler le 17 ou le 112 (ou d'envoyer un SMS au 114 pour les personnes sourdes ou malentendantes).**

Composée de gendarmes spécialement formés à l'accueil à distance, la brigade numérique est accessible en plusieurs langues. Les personnels qui y sont affectés peuvent également utiliser le français facile à lire et à comprendre (FALC) pour mieux se faire comprendre de certains publics, notamment les personnes souffrant de handicap mental.

Pour contacter la brigade numérique, il vous suffit de vous rendre sur le site internet de la gendarmerie nationale et de cliquer sur la bulle de chat qui apparaît alors à l'écran. La brigade est aussi accessible via les comptes Facebook ou Twitter de la gendarmerie.

En plus d'un contact direct avec l'institution, la gendarmerie nationale propose également sur son site une « foire aux questions » remaniées, qui permet de répondre directement à un certain nombre d'interrogations que peuvent avoir les internautes (modalité d'intégration de la réserve opérationnelle, métiers proposés par la gendarmerie, information sur les permis de conduire existants en France, âge requis pour conduire un scooter, etc.).

Sachez également que quand un citoyen fait appel à la brigade numérique, chaque unité compétente reçoit par mail une copie des conversations échangées entre le demandeur et la brigade numérique.